

**PROJET GAZODUC
RENFORCEMENT
D'ALGER****Des agriculteurs
entravent
la réalisation**

Sonelgaz gestionnaire réseau transport gaz (GRTG) a confié, en 2008, pour un montant de 2 milliards de dinars, la réalisation (engineering, construction et mise en gaz) du projet gazoduc renforcement d'Alger à l'entreprise privée algérienne Eurl Hamdi Pipelines.

Chérif Bennaceur - Alger (Le Soir) - Ce projet doit permettre d'alimenter, via un gazoduc de 28 pouces (environ 72 cm de diamètre), les wilayas de Tipasa, Blida et Alger. Sur une longueur de 85 à 100 km, ce gazoduc devra relier la localité de Mered (Cherchell, wilaya de Tipasa) à celle des Eucalyptus (wilaya d'Alger).

Selon des prévisions données hier au centre de presse d'El Moudjahid par le manager de cette société, Aïssa Hamdi, une quantité de 620 millions de mètres cubes par an de gaz naturel doit être acheminée à travers ce gazoduc à l'horizon 2010. Un volume de 728 millions de m³/an est prévu d'être transporté à l'horizon 2027.

Ce gazoduc complète en fait celui existant et devra sécuriser l'alimentation d'Alger. Ce projet permettra le recrutement d'une main-d'œuvre nationale qualifiée de 560 employés. Entamée depuis 5 mois, la réalisation du projet avance, selon Aïssa Hamdi, à 70% en termes d'étude et d'engineering, en attendant le début de la construction.

En précisant que le coût global du projet en EPC-Procurement (fourniture des tubes), construction et engineering, est estimé à 75 millions de dollars. Toutefois, la partie procurement est assurée par Sonelgaz, engendrant par là un manque de revenus à ce contractant national comme l'a laissé entendre le manager d'Eurl Hamdi.

A contrario, les contractants étrangers (russes ou turcs par exemple) assurent par eux-mêmes la phase procurement et répercutent le coût dans leurs gains.

Néanmoins, la réalisation de ce nouveau gazoduc, dont la durée est fixée à 18 mois, reste tributaire tant des infrastructures routières et ferroviaires et autres points spéciaux qui impliquent la déviation du tracé que des récentes intempéries qui ont rendu des terrains impraticables. Mais aussi de la bureaucratie, des mentalités qui «ne changent pas» et du manque de coordination entre les départements ministériels de l'Agriculture et de l'Energie.

Malgré le caractère d'utilité publique de ce projet, Aïssa Hamdi a indiqué que des agriculteurs des Eucalyptus «bloquent» le passage du futur gazoduc sur leurs parcelles. De même, la Direction de l'agriculture de la wilaya de Blida entrave la mise en œuvre de ce projet, dira-t-il.

Cela étant, le manager d'Eurl Hamdi appelle à l'aide et espère que la commission ad hoc mise en place par ces deux ministères parviendra à régler le litige.

C. B.

SANTÉ PUBLIQUE**Grève ouverte des médecins
généralistes dès demain**

Le Syndicat national des praticiens de la santé publique (SNPSP) entame à partir de demain une grève ouverte à travers l'ensemble des établissements hospitaliers et structures sanitaires. Une décision entérinée, la semaine dernière, par les différentes assemblées générales tenues par le syndicat et confirmée par le conseil national, représenté par 33 wilayas.

Rosa Mansouri - Alger (Le Soir) - C'est donc le retour à la contestation. Les médecins généralistes ne font, visiblement, plus confiance à leur tutelle qui ne cesse de les rassurer quant à une prise en charge de leurs revendications socioprofessionnelles.

«Nous n'avons rien vu de concret à ce jour», a soutenu hier le D^r Merabet, secrétaire général du SNPSP, qui réaffirme la détermination des

praticiens de la santé à user de tous les moyens de pression qui s'inscrivent dans le cadre du droit, afin d'aboutir à la reconnaissance de la légitimité de leur plate-forme de revendications.

Malgré les ponctions sur les salaires qui ont touché l'ensemble des grévistes, lors des derniers débrayages, dans le cadre de la Coordination des syndicats de la santé publique, les médecins généralistes ne

veulent plus se laisser faire, face aux intimidations du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière. Ils comptent poursuivre leur mouvement de protestation, sachant que des défalcatons sur leurs salaires seront opérées.

«Il y a, dans notre combat, ce qu'on appelle la dignité et celle-ci n'a pas de prix», précise le D^r Merabet, qui dénonce l'attitude «méprisante» du département de Barkat face à la colère des médecins.

Cela fait presque deux années maintenant que ces derniers attendent leur statut particulier qui ne voit toujours pas le jour et qui retarde, de ce fait, la mise en œuvre de la

nouvelle grille des salaires, tributaire du nouveau régime indemnitaire, renvoyé aux calendes grecques. «Il n'est pas normal et il est même inacceptable de fonctionner avec la nouvelle grille des salaires et de percevoir des indemnités calculées sur la base de l'ancien régime indemnitaire», s'est, en outre, indigné M. Lyes Merabet.

Il convient de signaler par ailleurs que le syndicat n'a jamais été reçu par le ministre de la Santé. Ce qui lui fait croire à une volonté délibérée de maintenir les médecins généralistes en dehors du dialogue et des négociations.

R. M.

ÉDUCATION**L'informatique aux examens du BEM
et du bac à partir de 2010**

L'examen d'informatique sera introduit et comptabilisé dans les épreuves du brevet de l'enseignement moyen, à partir de la session de juin 2010, et au baccalauréat, à partir de 2012, a annoncé hier le ministre de l'Éducation nationale, Boubekour Benbouzid. Son enseignement sera approfondi et élargi à tous les niveaux et aux branches existantes dans le cycle secondaire.

Lyès Menacer - Alger (Le Soir) - L'initiation à l'informatique va faire aussi son entrée dans le cycle primaire, a déclaré M. Benbouzid, lors d'une rencontre organisée au lycée Hassiba-Ben Bouali de Kouba (Alger), avec les 48 directeurs de wilaya de son secteur. Il annonce, à cet effet, que les 18 000 écoles primaires existantes à l'échelle nationale seront équipées, d'ici l'horizon 2014, de 180 000 micro-ordinateurs, soit 10 unités par école.

Le ministre a indiqué que les efforts de l'Etat vont se poursuivre pour l'équipement de 1 700 lycées avec un deuxième laboratoire en informatique. Il note qu'un tiers des collèges est équipé en matériel informatique et que cette opération va toucher au total 5 000 établissements du cycle moyen.

«Notre objectif est d'atteindre un ratio de 1 PC par 30 élèves au CEM et de 1 PC par 15 élèves au lycée d'ici fin l'horizon 2013/2014. Le ratio actuel est de 1PC pour 44 élèves au collège et de 1 pour 18 au lycée.

Mais il y a aussi un certain équilibre régional qui doit être instauré dans la répartition des équipements informatiques distribués aux diffé-

rents établissements», a-t-il encore affirmé. Le programme d'acquisition du matériel informatique entamé en 2001 est jugé satisfaisant. Un plan spécial à court et moyen terme sera mis à exécution pour la formation de la ressource humaine nécessaire à l'enseignement de l'informatique.

Des enseignants en exercice seront ainsi formés pour la prise en charge du module d'informatique dans les trois cycles de l'enseignement. Certains vont subir une formation universitaire en bonne et due forme d'une durée de 4 ans, sanctionnée par un diplôme délivré par le ministère de l'Enseignement supé-

rieur et de la Recherche scientifique, a précisé Benbouzid. Le nombre d'enseignants qui devront être formés d'ici 2013 est estimé à 7 000 dont 5 000 seront affectés dans le moyen. Un système de visioconférence sera mis en place d'ici la fin de l'année 2009, a expliqué Benbouzid. Une plate-forme informatique sera opérationnelle et réalisée d'ici la fin de l'année en cours. Elle sera transformée en provider par la suite, a déclaré aussi le ministre qui affirme que tous les établissements seront reliés entre eux dans le cadre de cette initiative dont le budget est estimé à 80 milliards de centimes. Benbouzid estime qu'il est temps de réduire ce qu'il appelle «le fossé numérique» entre l'Algérie et les autres pays. Pour lui, l'usage des technologies informatiques, de l'information et de la com-

munication ne doit pas se limiter à l'école, mais doit être élargi à tous les secteurs d'activité. Il s'agit, selon lui, de penser à la période post-hydrocarbures. «Mais il ne s'agit pas seulement d'équiper les établissements scolaires en matériel informatique. La numérisation de l'administration ne vaut rien sans la numérisation des consciences. Notre travail a besoin de soutien de tout un chacun», a-t-il dit à l'adresse des présents qu'il a appelé à veiller sur la réussite de cet important chantier.

Le ministre a annoncé, par ailleurs, que les contenus des programmes, des ouvrages et tous les travaux réalisés dans les écoles seront numérisés dans une période ne dépassant pas les trois ans. La gestion des établissements scolaires sera aussi soumise à ce processus, a-t-il conclu.

L. M.

VIOLENCE DANS LES ÉCOLES**Un décret en préparation**

Un décret est en cours d'élaboration au niveau du ministère de l'Éducation nationale, a déclaré, hier, le ministre en charge du secteur, Boubekour Benbouzid.

Le texte en question viendrait en réponse à la multiplication des cas de violence dans les écoles algériennes, a-t-il dit. Il est à rappeler que deux cas de violence physique entre élèves ayant entraîné la mort ont été enregistrés au courant de cette année, dans nos écoles.

Le décret ne suffira pas sans l'implication des enseignants, de la société et des parents d'élèves pour endiguer ce phénomène qui prend de l'ampleur chaque année, a signifié le ministre. Il ajoutera que les enseignants qui seraient coupables de violence physique ou morale contre des élèves seront sévèrement sanctionnés par la tutelle. «Nous sommes en train de nous concerter avec le ministre de la Solidarité nationale, M. Djamel Ould-Abbas, pour le recrutement de 15 000 agents pour la sécurisation de nos écoles et de nos enfants contre toute forme de violence», a-t-il indiqué.

L. M.